Justificatif de parution

Justificatif généré le 12/07/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 12/07/2022
Département de publication : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=306433
N° d'annonce : 614347

ASTORIA

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 20 rue Troyon 92310 SEVRES

811 412 832 R.C.S. Nanterre

Aux termes de l'AGE du 15 juin 2022, la SAS ARNOUVAZ, 20 rue Troyon 92310 SEVRES, RCS NANTERRE 914 503 016, représentée par son Président M. Louis-Christophe MOISSONNIER, a été nommée Président en remplacement de la SAS FINANCIERE DU HAUT FAUCIGNY, démissionnaire, et ce à compter du 15 juin 2022. Publicité au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeHOTjdnf
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHOTjdnf

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)